



Bulletin d'adhésion

Syndicat CGT
STMicroelectronics Grenoble
12 Rue Jules HOROWITZ 38019
Grenoble Cedex 1
Tel: 04 76 58 59 69

A compléter (remplir les cases et/ou rayez la mentions inutiles) par le nouvel adhérent et à transmettre au trésorier (Sandy BEL sandy.bel@st.com)

Civilité	Monsieur / Madame / Mlle		
Nom			
Prénom			
Nationalité			
Date de naissance			
Adresse			
Code postal			
Ville			
Téléphone			
Email			
Statut	CDI / CDD / intérim / retraité/ ...		
Catégorie	Ingénieur / Ouvrier / Technicien / employé /agent de maitrise / ...		
Informations	OUI/NON (journal CGT ensemble et 1 an de NVO)		
Date d'adhésion	Jour	Mois	Année
Signature			

La cotisation syndicale est égale à 1% du salaire (exemple pour un salaire net de 2000 €/mois la cotisation est de 20€/mois). Vous avez droit à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées limitée à 1% du salaire perçu. Pour en bénéficier vous devrez ajouter la somme sur votre déclaration de revenu dans la case cotisation syndicale. Le trésorier vous adressera un justificatif fiscal pour votre prochaine déclaration de revenu. La cotisation syndicale sert au financement des instances CGT locale (UL Grenoble), départementale (UD Isère) et nationale. Ceci représente environ 70% des cotisations perçues. Le reste sert aux besoins du syndicat (frais de déplacement syndicaux, frais de formation syndicale, frais d'avocats, soutiens, abonnement journaux)

Pour le paiement par prélèvement automatique (le plus simple) merci de compléter le formulaire sur la page suivante et de fournir un IBAN (RIB). Le prélèvement s'effectue le 10 des mois impairs. Le montant est donc le double de la cotisation mensuelle (40€ tous les 2 mois pour l'exemple donné ci dessus). Le montant du prélèvement de l'échéance suivante peut être **modifié ou arrêté à la demande de l'adhérent par simple demande au trésorier.**

Mandat de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le **SYNDICAT CGT MICROELECTRONICS - GRENOBLE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Votre nom et prénom

Votre adresse

--	--	--	--	--

Code postal

Ville

.....

Pays

Les coordonnées de votre compte

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Bic

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--

Iban

Nom du créancier

SYNDICAT CGT MICROELECTRONICS - GRENOBLE

Identifiant du créancier

FR84ZZZ661202

Adresse du créancier

12 RUE JULES HOROWITZ

3	8	0	1	9
---	---	---	---	---

Code postal

GRENOBLE CEDEX 1

Ville

.....

Pays FRANCE

Type de paiement

Prélèvement tous les mois impairs

Montant du prélèvement (2 MOIS) : €

Signé à

.....

Lieu

Date

Veillez signer ici

Signature(s)

--

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.